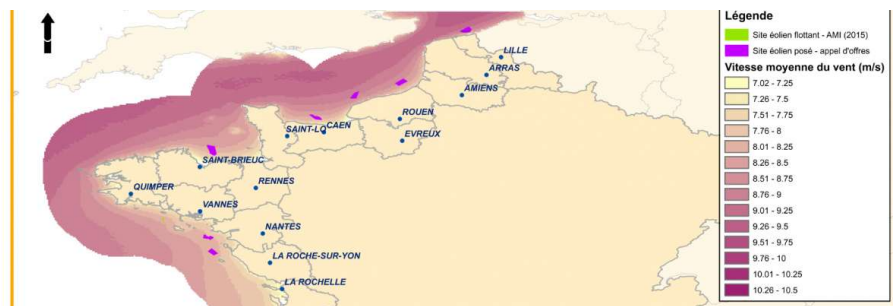


PROJET RÉFÉRENT

Planification des énergies marines en France métropolitaine



CONTACT

✉ dtecrem.cerema@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Énergies renouvelables terrestres et maritimes
- Observation, planification et gestion du littoral et de la mer

OBJET DE L'OPÉRATION

Depuis 2010, le Cerema apporte un appui technique à chaque étape de la planification des énergies marines. Il collecte et analyse des données descriptives des caractéristiques physiques du milieu, des enjeux environnementaux et des activités et usages en mer. Il participe aux instances de concertation qui rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués dans ces projets pour présenter les résultats des analyses demandées par les services en amont des réunions.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Les zones figurant dans les appels à projets éolien en mer et hydrolien résultent de plusieurs travaux :

- réalisation d'étude approfondie du potentiel technico-économique à partir des données disponibles et des informations des organisations de professionnels ;
- analyses des capacités de raccordement au réseau ;
- définition en concertation pilotée par les Préfets de régions et les Préfets maritimes, sur chaque façade maritime, des zones propices acceptables par tous les acteurs.

La Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et les services de l'État ont alors besoin de cartographier et d'analyser des données descriptives de la mer et du littoral, si possible de façon homogène à l'échelle de la France métropolitaine, afin d'identifier l'ensemble des enjeux à prendre en considération.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema développe une base de données de la mer et littoral pour étudier des enjeux liés au déploiement des énergies marines. Ces informations sont visualisables sur le site Géolittoral dans la rubrique “énergies marines”. Le Cerema met à jour cet outil et l’enrichit au fur et à mesure des exercices de concertation. De plus, le Cerema réalise des analyses spécifiques pour la DGEC permettant d’identifier des zones potentiellement propices du point de vue technico-économique en tenant compte des critères transmis par les organisations de professionnels.

POUR ALLER **PLUS LOIN**



Carte de la vitesse du vent en mer à 100 m

Document PDF



retour planification EMR.pdf

Document PDF

LE CLIENT / PARTENAIRE **PARTENAIRES**

Direction Générale de l’Énergie et du Climat

Météo France, SHOM, Agence Française pour la Biodiversité

LE CALENDRIER

Travaux initiés en 2010 et toujours en cours

PILOTE DU PROJET

Direction Eau, mer et fleuves
Département environnement et risques
Division impacts environnementaux des activités